

## Procès-verbal de l'assemblée du centre paroissial de Chexbres

### 1. Accueil, liste de présence, nouveaux membres.

#### Excusé-e-s

M. Kolb, Mme Mabillard, Mme Jolliet, Mme Pestalozzi (représentant de la région) Mme Esperti et Mariette Leuba. Lorenzo Pestalozzi (président du conseil de paroisse) arrivera avec du retard.

#### Personnes présentes

Maurice Carrel, M et Mme Willy Cottier, Pascal Grand, Pierrette Jarn, Mireille Keshavjee, Yvonne Knecht, Paola Moro, Michel Paillet Martinelli, Lorenzo Pestalozzi (arrivé à 20h35), Carole Renevey, Philippe Zanelli.

#### Comité

Pierre-Alain Aeby, Eric Bornand (président), Olivier Pasche (caissier), Michelle De Micheli.

#### Nouveau membre présent

Paola Moro

#### Accueil du Président

Accueil d'Eric Bornand nous proposant une réflexion autour de la lettre « Beth/Bet » en hébreu. Il s'agit de la première lettre de la bible hébraïque, et « Beth/Bet » a plusieurs sens, comme la maison...Le Pasteur Bornand nous invite à une réflexion sur l'essentiel.

Une modification de l'ordre du jour au point 7 est proposé par E. Bornand.

### 2. Procès-verbal de l'assemblée de mai 2016 (en annexe).

Ce PV ne sera pas lu dans son intégralité sur le moment.

→ Procès-verbal accepté.

### 3. Election d'un nouveau membre au comité, Philippe Zannelli, architecte et théologien.

Philippe Zannelli s'est présenté à l'assemblée, puis a expliqué ses motivations pour faire partie du comité de l'association paroissiale.

### 4. Comptes 2016 (les documents comptables peuvent être obtenus auprès du caissier)

a) Distribution des comptes 2016 à l'assemblée. Olivier Pasche commente le document distribué.

- Exploitation :

- Il y a eu une progression des locations cette année grâce au yoga, la cantine scolaire et les locations ponctuelles.
- Forte augmentation de la conciergerie : engagement d'une intendante (Carole Renevey).
- Electricité : baisse due à une meilleure gestion des réglages du chauffage.
- Valeur ECA du bâtiment est à Fr. 800'000.- et du mobilier de Fr. 50'000.-

- Investissement : Les travaux de peinture envisagés en 2016 n'ont pas été effectués puisqu'un projet de rénovation est à l'étude. Les seuls frais sont donc ceux de l'étude demandée à M. Grand.
  - Administration
    - o La participation de la paroisse a augmenté.
    - o Il faudra séparer les cotisations, des dons extraordinaires.
    - o Repas de soutien : baisse mais la somme reste appréciable.
    - o La Foire St Martin : baisse en 2016 → Il faudra changer le concept.
    - o Intérêts : rentrée extraordinaire (950 frs de récupération des impôts anticipés).
  - Bilan : voir document.
    - o Les investissements à terme Raiffeisen viennent à terme en 2017. Ils ne seront pas renouvelés car nous avons besoin de ces fonds pour les travaux de rénovation.
    - o Fortune totale d'environ Fr. 65'000.- (voir comptes).
  - En date d'aujourd'hui : 11 mai 2017
    - o Les locations sont en hausse.
    - o La 2<sup>ème</sup> tranche pour l'étude de modernisation a été payée.
    - o Seuls 24 membres ont payé leur cotisation.
- b) Rapport des vérificateurs : Mireille Keshavjee et Paola Moro.
- Mireille Keshavjee explique que les vérificateurs et le caissier se sont réunis avec Olivier le XXXX et ont vérifié les comptes. Elle lit le rapport établi à cette occasion. Les vérificatrices proposent d'accepter les comptes.
  - Au poste 320 : Olivier Pasche propose de séparer cotisation et dons afin de mieux pouvoir estimer la fortune à disposition.

→ Les comptes et le rapport sont adoptés.

## 5. Etat des locations

- Dès l'ouverture du centre de requérants à Chexbres, des activités ont été organisées pour eux dans le centre paroissial de Chexbres (CpC). L'ABRAL donne ce qu'elle peut donner pour financer l'utilisation des locaux du CpC. Comme le centre va se fermer prochainement, cette entrée d'argent va disparaître.
- Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, il y a eu l'accueil scolaire à midi. Tous s'est bien passé. Mais cela va se terminer en juin 2017.
- L'école de musique n'utilise que le petit bureau au rez inférieur.
- La parole a été donnée à Carole Renevey (intendante du CpC). Elle précise qu'il y a énormément de locations et parfois des incidents. Mais des mesures ont été prises pour mieux gérer les locations : Carole est en contact direct avec les locataires, Carole veille au respect des heures de fin de location...

## 6. Projet de modernisation

- a) Présentation des démarches entreprises par le président, Eric Bornand.

Les municipalités ont été approchées avec un projet « amateur » en septembre 2016. Celles-ci ont conseillé au comité de faire un projet ambitieux, qui tienne compte de tous les travaux à envisager. Le comité a donc décidé de mandater M. Pascal Grand, architecte, pour faire le projet demandé.

Suite à cette consultation, un projet plus conséquent a été remis aux communes en janvier 2017. Malheureusement, celles-ci n'ont pas eu le temps de statuer sur le projet.

Les travaux pourraient être entrepris en été 2018. D'ici cet automne, les communes devraient préciser les modalités de leur participation au projet.

b) Le but de cette soirée.

- Le Président demande à l'assemblée si celle-ci accepte d'engager la fortune de l'association dans le projet de rénovation du CpC → Afin que les membres de l'association puissent se faire un avis, Philippe Zanelli présente les options retenues pour l'avant-projet :
  - Création des commodités pour handicapés.
  - Installation de l'éclairage zénithal.
  - Création d'un sas vitrée devant les portes d'entrée en prolongeant les murs existants.
  - Il y a d'autres points (chauffage, revêtement de sol, accès au bureau au sous-sol,
  - Eric précise qu'il faudra reprendre le toit pour améliorer l'isolation, installer une pompe à chaleur (qui permettra un chauffage au sol).
- La parole est donnée à l'assemblée pour poser des questions :
  - Michel Paillet Martinelli: peut-on mettre un espace « caisse » dans le sas et garder le reste de la salle (2<sup>ème</sup> pièce). D'après M. Grand, ceci est envisageable. M. Grand apporte un certain nombre de précisions sur les éventuels subsides et des sols (qui sont actuellement d'origine). Dans la salle polyvalente, il y aura un carrelage qui sera plus efficace avec le chauffage au sol (maîtrise des dépenses énergétiques).
  - Maurice Carrel demande comment se fera le changement des sols. M. Grand précise qu'il y aura démolition des sols (rez et sous-sol) et puis ces derniers seront refaits avec des circuits de chauffage.
  - Pierette Jarn demande des précisions sur la pompe à chaleur. M. Grand apporte les informations nécessaires (Une pompe à chaleur air-eau sera installée).
  - Willy Cottier félicite le comité pour faire le sas d'entrée.

c) Plan de financement, recherches de fonds.

Olivier présente la somme de Fr. 500'000.- Ce montant peut être subdivisé en deux groupes :  
Entretien : Fr. 370'000.-

Plus-value : Fr. 130'000.- (WC et sas)

- Sur les Fr. 500'000.- l'association peut fournir Fr. 50'000.-
- Il est possible obtenir un emprunt de Fr. 100'000.- auprès de la Fondation de Construction des Centres Paroiissiaux (FCCP). Il est possible amortir environ Fr. 5000.- par année. Il pourrait y avoir une remise de dettes. Cette semaine, la FCCP a confirmé leur « accord » sur l'avant-projet.
- Il est possible de recevoir Fr. 25'000.- de subventions cantonales. Il resterait donc Fr. 320'000.- à obtenir auprès des quatre communes (Chexbres, Puidoux, St Saphorin et Rivaz).
- Le taux d'utilisation des quatre communes est de : 51% Chexbres, 38 % Puidoux , 5% Rivaz et 6 % St Saphorin. A ce stade, nous n'avons pas eu de nouvelles et n'aurons probablement pas de décision d'ici octobre. M. Kolb devrait faire le lien entre les 4 communes.
- Il y aura une participation de la paroisse. Lorenzo Pestalozzi annonce que quelques dizaines de milliers de francs (sans préciser de chiffres) pourraient être donnés par la paroisse à l'association du CpC pour le projet. Cependant, il précise que cette somme doit être validée par l'assemblée paroissiale du mois d'octobre. Si ce don se confirme, la somme effectivement reçue sera à soustraire à la somme demandée aux communes.

→ Nous aimerions savoir si l'association peut engager les Fr. 50'000.- de ses fonds propres dans ce projet.

Questions des membres de l'association :

- Michel Paillet Martinelli : y avait-il un fond de réserve. Olivier précise qu'il est de 11'000.
- Mireille Keshavjee: on peut présager qu'il y aura des économies au niveau du chauffage (Fr. 2000-3000. -) qui n'ont pas été pris en compte. M. Grand confirme.
- Eric Bornand précise que l'association pourrait faire le choix de remettre le bâtiment à la commune de Chexbres, mais le comité ne souhaite pas perdre la main.
- Le président poursuit en précisant qu'il faut changer les statuts de l'association afin que toutes les communes figurent sur les statuts.
- Michel Paillet Martinelli se propose comme nouveau membre et a donné Fr. 40.- au caissier, Olivier Pasche.
- Evelyne Cottier demande ce qui se passera si les communes ne participent pas à la totalité de la somme demandée. Il faudra revoir le projet à la baisse et revoir les parties en plus-values.
- Maurice Carrel suggère de ne pas trop presser les communes et d'être patient.
- Marie-Louise Chevalley propose que des BV soit à disposition dans l'entrée de l'église, afin que chacun puisse faire un versement à l'association du CpC.
- Maurice Carrel remercie le comité pour avoir entrepris toutes ces études et exprime son enthousiasme. Il félicite le comité d'avoir choisi M. Grand, qui poursuit ce qui a été entrepris en 1977.

Eric Bornand distribue une feuille sur laquelle il propose le nouveau article 3 :

Art 3. : Le but de l'Association est d'édifier et d'administrer les locaux utiles **à la paroisse réformée de St-Saphorin, Chexbres, Puidoux, Rivaz** et de mettre des locaux à disposition de la communauté catholique et d'autres groupements à buts culturel et social.  
L'Association garde un étroit contact avec les autorités paroissiales et communales.

→ Tous acceptent le nouvel article.

## 7. Budget 2018

- Eric Borand présente le flyer des repas de soutien.
- Olivier Pasche présente les Comptes 2016- Budget 2017- Budget 2018. Ce document est légèrement différent de celui qui a été présenté en 2015, mais c'est pour gagner en clarté.
- Questions :
  - Pierrette Jarn: pourquoi ne pas avoir séparé les cotisations et les dons. → Olivier aurait dû le faire.
  - Michel Paillet Martinelli : Les 20% de l'architecte ont-ils été prévu dans la réserve budgétaire ? M Grand précise que dans le budget présenté les divers ont été prévus. Il précise qu'il n'y a pas encore eu d'appel d'offre. De nombreux éléments ont été vérifiés. Si les imprévus sont plus importants, nous devons réagir et voir les postes à la baisse. Le comité précise que la somme demandée est un plafond, et qu'il n'est pas envisageable de la dépasser.
  - Pierrette Jarn demande si une préférence locale sera accordée aux entreprises. M. Grand précise que ce sera le cas, mais sans chasse gardée.

→ Le budget 2018 est mis au vote et est accepté à l'unanimité.

**8. Nomination des vérificateurs de comptes.**

Vérificateurs de comptes pour 2018 : Paola Moro et Pascale Jolliet.

**9. Foire St Martin 2017.**

Depuis 30 ans, la somme récoltée n'a jamais été aussi modeste. Il y a un travail de remise en question à faire ! Philippe Zannelli se propose de mettre en place le stand et de réfléchir à comment l'améliorer.

**10. Propositions individuelles et divers à communiquer par avance au président**

Le repas de soutien aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre. Vous pouvez annoncer votre présence pour le service auprès Michelle De Micheli (021/922'05'84 ou 070/542'68'15).

